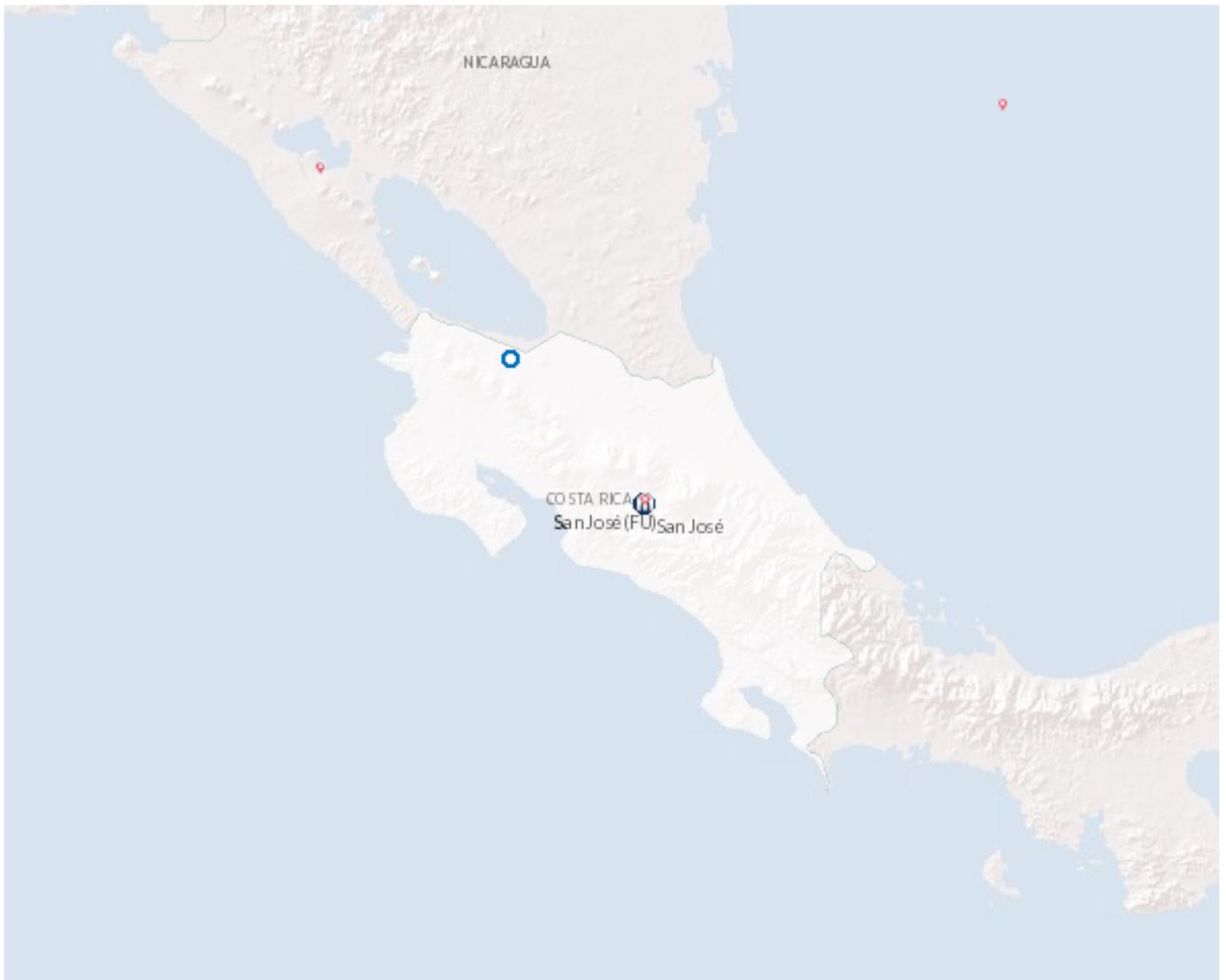


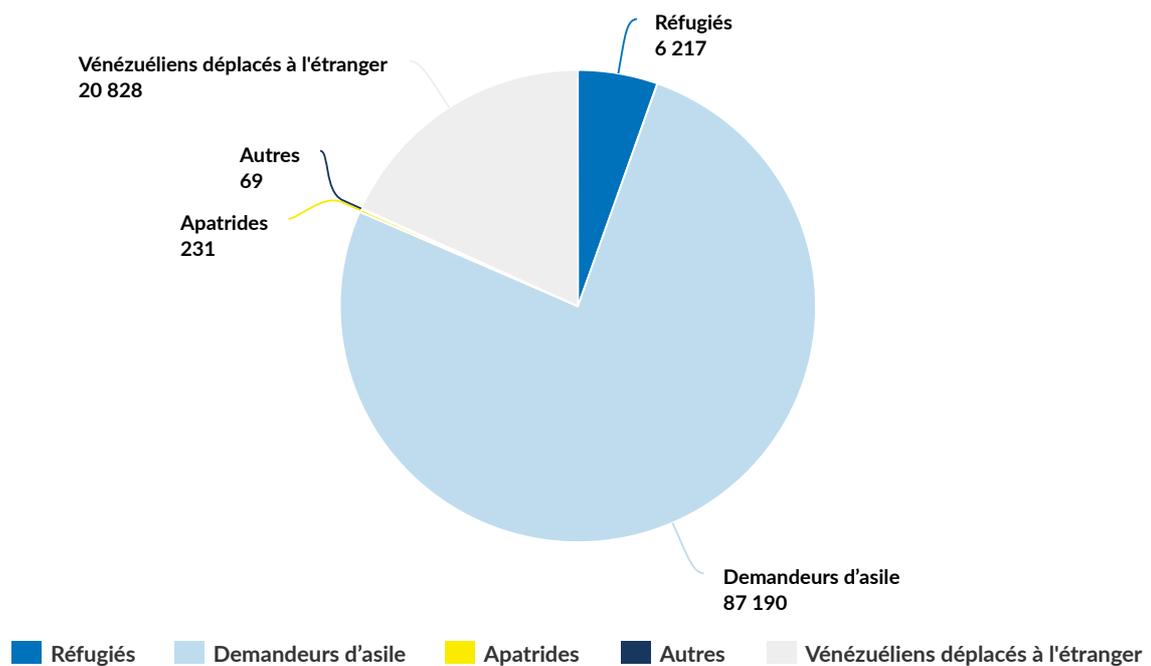
Opération: Costa Rica



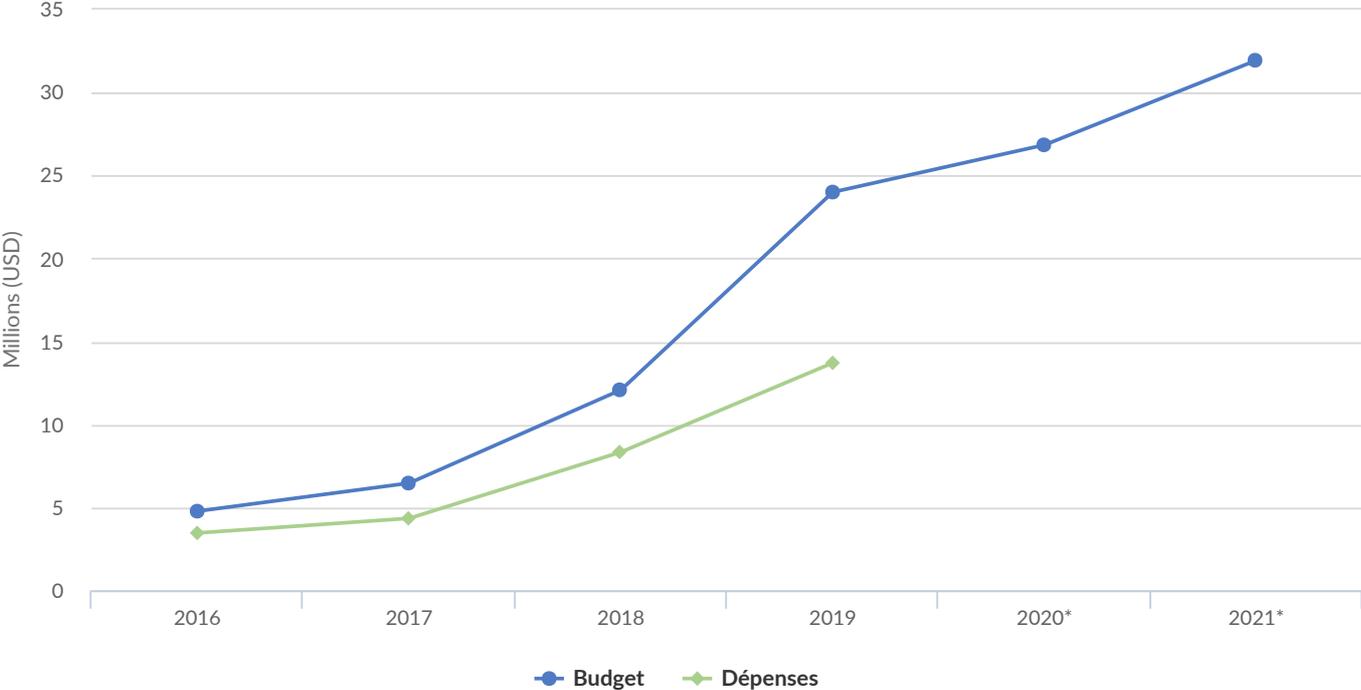
## Personnes relevant de la compétence du HCR

# + 207% EN 2019

2019	114,535
2018	37,287
2017	12,015



# Budgets et Dépenses - Costa Rica



## CHIFFRES CLÉS DE LA PLANIFICATION POUR 2021

- 19 000 personnes seront enregistrées pour bénéficier d'une assistance complémentaire
- 6 960 ménages recevront des aides en espèces
- 4 000 réfugiés et demandeurs d'asile bénéficieront d'une aide juridique

## Environnement opérationnel

Fin 2020, le Costa Rica abritait près de 100 000 personnes relevant de la compétence du HCR, notamment des demandeurs d'asile et réfugiés originaires de Colombie, du Nicaragua, de la République bolivarienne du Venezuela, du nord de l'Amérique centrale ainsi que de pays plus éloignés – ces personnes arrivant dans le cadre de mouvements de population mixtes. Fin 2021, si les arrivées se poursuivent au rythme actuel, la population totale relevant de la compétence du HCR pourrait dépasser le chiffre de 165 000 personnes.

Depuis avril 2018, au moins 80 000 Nicaraguayens ont fui les violences et les persécutions et ont cherché la sécurité au Costa Rica. Les élections nationales au Nicaragua, prévues pour novembre 2021, devraient exacerber la situation sociopolitique complexe et celle des droits de l'homme dans le pays, aggravée par un déclin économique et un effondrement potentiel du secteur de la santé en raison de la pandémie de COVID-19, avec le risque de nouveaux déplacements forcés de Nicaraguayens l'année prochaine.

La pandémie et les mesures de confinement ont entravé l'emploi durable et les possibilités d'intégration des réfugiés et des demandeurs d'asile déjà installés au Costa Rica. La pandémie a aiguisé les besoins de services essentiels, notamment de vivres, de moyens de subsistance et d'abris, et a requis un soutien pour éviter les expulsions.

En dépit des efforts nationaux pour augmenter les services afin de répondre aux arrivées croissantes, les importants délais d'attente pour l'obtention de documents d'identité en tant que demandeur d'asile, d'un permis de travail et d'une décision sur leur dossier affectent la capacité des demandeurs d'asile à avoir accès aux droits fondamentaux comme les vivres, les abris, les emplois et les soins de santé.

Malgré les nombreuses difficultés rencontrées par les réfugiés, les demandeurs d'asile, les migrants et d'autres personnes participant à des mouvements mixtes et qui présentent des besoins de protection en raison de la pandémie, le chapitre national du Cadre global de réponse aux réfugiés, connu sur place sous le nom de MINARE, reste l'un des cadres de protection et de solutions les plus robustes de la région. Le MINARE a permis au pays d'élaborer de bonnes pratiques et de renforcer la réponse aux réfugiés en encourageant la collaboration entre de nombreux acteurs de la société civile, du secteur privé, des autorités locales et des milieux universitaires à l'appui du processus d'inclusion. La mise en œuvre du MINARE comprend aussi la préparation d'une stratégie de mobilisation fondée sur la quantification de la réponse de l'État et des déficits de financement.

## Principales priorités

En 2021, le HCR au Costa Rica se concentrera sur les activités suivantes :

- Garantir l'accès des personnes en quête de sécurité au territoire et à l'asile, en renforçant le processus d'asile et en assurant la délivrance rapide des documents d'asile et des permis de travail ;
  - Élargir l'accès de la population relevant de sa compétence à leurs droits, grâce à des partenariats pour l'aide juridique ;
  - Organiser des activités régulières de renforcement des capacités pour les autorités nationales/locales et les organisations de la société civile sur les questions de protection et de solutions ;
  - Renforcer les programmes d'aides en espèces, de moyens de subsistance et d'inclusion économique pour contrer la détérioration de l'économie et du marché du travail, qui a accentué les inégalités socioéconomiques ;
  - En partenariat avec l'organisme de sécurité sociale du Costa Rica, s'employer en priorité à fournir une assurance maladie aux demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables.
-